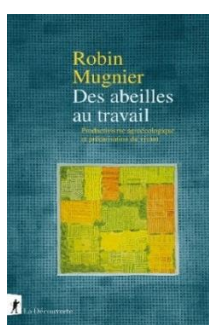


Septembre 2026

Cette lettre de veille signale des publications récentes traitant de l'évolution des mondes agricoles, comportements alimentaires, ruralités et territoires, modes de vie, réseaux sociaux, opinions et représentations, actions collectives, etc. Les textes sont aussi à retrouver sur le blog de veille du CEP <https://www.veillecep.fr>.

Florent Bidaud, Chargé de mission Veille sociale, Bureau de la veille

Robin Mugnier, *Des abeilles au travail. Productivisme agroécologique et précarisation du vivant*, La Découverte, 2026.



Le « service de pollinisation » consiste à rémunérer des apiculteurs professionnels pour installer leurs ruches à proximité des champs de colza, de tournesol ou des vergers, et parfois dans des serres. À la recherche de nourriture, les abeilles transportent alors le pollen entre les fleurs et contribuent à leur fécondation. À partir d'une enquête de terrain menée en vallée du Rhône, R. Mugnier montre comment les insectes deviennent, dans ce cadre, un facteur de production à part entière, toujours plus intégré au fonctionnement de filières en quête de rendements élevés, de qualités stables et d'optimisation.

Cette forme de prestation est apparue dans les années 1920, en Californie, à l'initiative d'agronomes, pour compenser le déclin des pollinisateurs sauvages du fait de l'utilisation des pesticides et de la simplification des écosystèmes dans les grandes plantations. En France, les rapports entre cultivateurs et apiculteurs sont marqués par les controverses sur la mortalité des abeilles et par une méfiance persistante. La préparation des ruches et leur transport demandent une organisation minutieuse, mais le prix payé par les cultivateurs constitue un revenu complémentaire intéressant, notamment pour les jeunes apiculteurs lorsqu'ils lancent leur entreprise. Menée à bonne distance des traitements phytosanitaires, la pollinisation contribue aussi à la récolte de miel.

Dans la vallée du Rhône, les relations apiculteurs-cultivateurs se développent autour de la fécondation des variétés hybrides. L'Association nationale des multiplicateurs de semences oléagineuses (ANAMSO) contribue à formaliser et diffuser des contrats-types, des cahiers des charges et des chartes de bonnes pratiques. Les entreprises semencières constituent leurs propres réseaux d'apiculteurs, créent des postes de « référents pollinisation » et cherchent à standardiser les modalités d'intervention (localisation, calendrier, nombre de ruches par hectare). Avec l'appui de l'INRAE, une méthode a été développée pour évaluer l'activité des ruches, et le décompte des intercadres occupés permet d'estimer la population d'une colonie. Les établissements semenciers peuvent ainsi comparer les ruches fournies, mieux contrôler, et sélectionner les apiculteurs sur ce critère. La qualité du service devient une donnée chiffrée intégrée aux outils de gestion.

Les entreprises semencières cherchent aussi à orienter le butinage des abeilles. Certaines expérimentent le nourrissage des colonies avec des pâtes protéinées, afin d'accroître la fécondation des végétaux tout en limitant le prélèvement du pollen. D'autres vont plus loin en se dotant de leurs propres pollinisateurs. Ainsi, des élevages industriels d'insectes (bourdons, osmies, mégachiles) se développent pour compléter et stimuler, voire remplacer, l'abeille domestique sur certaines cultures. L'auteur étend aux abeilles-ouvrières le thème de la précarisation des conditions de travail d'habitude réservé aux seuls humains, et il critique l'idée d'une agroécologie articulant de façon harmonieuse production agricole et environnement.

Source : La Découverte https://www.editionsladecouverte.fr/des_abeilles_au_travail-9782348088117

Certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques et conseil agricole

Publié en juin 2026 dans la *Revue française de sociologie*, un article d'A. Aulagnier (Inrae) s'intéresse aux certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP), créés en 2016 pour inciter les distributeurs (coopératives, négoce) à promouvoir des alternatives aux pesticides. Il se fonde sur l'observation du fonctionnement, pendant deux années, de la commission d'experts chargée d'évaluer les solutions donnant droit à ces certificats. Recueillant les propositions de différents acteurs (entreprises, collectifs d'agriculteurs), le dispositif est bien adapté à certaines solutions (comme le matériel de désherbage mécanique), dont la vente peut être directement associée à un moindre usage de pesticides. Ce n'est pas le cas de celles, difficiles à quantifier, reposant sur des combinaisons de leviers (allongement des rotations, dates et densité de semis). Les experts déplorent cette difficulté. Les certificats ont cependant pu « capter » ces changements de pratiques *via* l'accompagnement réalisé par les conseillers, par exemple lorsqu'un outil d'aide à la décision est utilisé. En revanche, la seule prestation de conseil n'est pas suffisante pour générer des CEPP.

Source : *Revue française de sociologie* <https://doi.org/10.3917/rfs.662.0223>

AFOCG, comptabilité de gestion et autonomie des agriculteurs

Mis en ligne en juillet 2026 dans *Économie rurale*, un article de F. Sanguinet (Inrae) et G. Sicard (InterAFOCG) analyse les utilisations de la comptabilité de gestion en agriculture, qui s'est diffusée à partir des années 1970 avec les politiques de modernisation du secteur. Aujourd'hui, la Dotation jeunes agriculteurs (DJA) en impose la tenue pendant cinq ans. La majorité des exploitations recourent à une prestation externalisée, délivrée souvent par le réseau des Centres d'économie rurale. Créé dans les années 1980, le réseau des 32 Associations de formation collective à la gestion (AFOCG) met davantage l'accent sur l'autonomie décisionnelle des agriculteurs. Ceux-ci apprennent à tenir et analyser eux-mêmes leurs comptes, au sein de groupes de pairs. Les 5 000 fermes adhérentes, souvent en bio ou en vente directe, sont incitées à réfléchir sur l'équilibre entre revenu à dégager, temps de travail, volumes produits et prix de vente. Le calcul du coût de revient permet aussi de communiquer et d'expliquer aux consommateurs la formation des prix.

Source : *Économie rurale* <https://journals.openedition.org/economierurale/15996>

Dix ans de controverses autour du Nutri-Score

Publié en septembre 2026, un rapport de la Fondation Jean-Jaurès retrace l'histoire du Nutri-Score, adopté en France en 2017. Il réunit plusieurs contributions de natures différentes, dont des témoignages d'acteurs, comme celui de l'ancienne ministre de la Santé A. Buzyn. Les épidémiologistes M. Touvier et S. Hercberg (voir [une précédente brève](#)) reviennent sur l'algorithme utilisé (formule de calcul du score) et évoquent la compréhension du logo par les consommateurs, et ses effets sur les choix alimentaires. C. Chaussinand (IEP de Grenoble) décrit les oppositions rencontrées lors de la mise en œuvre du Nutri-Score puis lors des tentatives visant à le rendre obligatoire, y compris au niveau européen. Sont ainsi détaillés les critiques de sa validité scientifique, la promotion de signes concurrents, la défense des produits traditionnels et les manœuvres retardant les décisions publiques. Enfin, citant divers sondages, une dernière partie traite de la forte notoriété du Nutri-Score et mentionne les reformulations engagées par certains fabricants, le classement devenant un enjeu concurrentiel.

Source : Fondation Jean-Jaurès <https://www.jean-jaures.org/publication/le-nutri-score-dix-ans-de-bataille-legislative-de-lombre-a-la-lumiere/>

Mobilisations agricoles en Allemagne et perception des modalités d'action

Publié en septembre 2026 dans le *Journal of Rural Studies*, un article analyse la perception des manifestations agricoles en Allemagne. Parmi une dizaine de mouvements sociaux différents, celles-ci obtiennent le score de légitimité le plus élevé, devant les mobilisations contre l'extrême droite et les grèves de médecins hospitaliers. Les protestations sont largement comprises, mais l'acceptation varie selon les modes d'action. Les défilés de tracteurs en ville sont mieux tolérés que les blocages de routes et les déversements de fumier. Quatre groupes d'opinion, de tailles comparables, se distinguent : l'un, plutôt à gauche, peu connecté à l'agriculture, sévère sur les manifestations, acquis aux causes climatiques ; un autre plutôt centriste, favorable à la révision des allègements fiscaux sur le gazole agricole ; un troisième au profil proche, mais préoccupé par la récupération des manifestations par l'extrême droite ; enfin, un groupe plus à droite, rural et âgé, qui accepte toutes les formes de protestation et rejette les mobilisations climatiques.

Source : *Journal of Rural Studies* <https://doi.org/10.1016/j.jrurstud.2026.104393>